



Délibération  
N° 2024-003

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

\*\*\*\*\*

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE  
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

**OBJET** : REMISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE DE LA COMMUNE :  
DEMANDES DE SUBVENTION

Date de la convocation : 28/02/2024

# SEANCE DU 06 MARS 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE Le SIX MARS à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

**Présents** : Mme PADOVANI Marie-Hélène, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIFRONI Bruno, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. GRAZIANI Jean-Charles.

**Absents** :

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, M. REVELLI Hervé, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, M. SIGURANI Olivier, Mme MINICUCCI Audrey.

M. LEONARDI Bernard a donné pouvoir à Mme PADOVANI Marie-Hélène,  
M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,  
Mme RAGAS Viviane a donné pouvoir à Mme SIGURANI Marielle,  
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à Mme MANDRICHI Marie-Paule.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 12	Absents : 7	Représentés : 4
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

**Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.**

Le Maire informe l'Assemblée Communale de l'importance de procéder à la remise à niveau du système de protection incendie de la Commune.

Ce projet comporte 3 volets :

- Un volet relatif l'extension du réseau à Palagaccio (1 poteau incendie),
- Un volet portant sur le remplacement de 3 poteaux incendie situés au Chemin du Massone, devant la Résidence Fior di Linu et le dernier, près de la Fontaine de Pietranera.
- Un volet visant la remise à niveau de l'ensemble de l'équipement.

L'intégralité des équipements sera géolocalisée et le document d'exploitation permettra un repérage rapide aussi bien pour la Commune que pour les services d'incendie et de secours. Il sera intégré au système d'information géographique communal.

Le coût de l'opération est estimé à 32 500,00 € HT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20240306-0072024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2024



Pour assurer le financement de l'opération, il est proposé à l'Assemblée Communale de solliciter une aide de 80% soit 26 000,00 € auprès de la Collectivité de Corse et de l'État.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

- Approuve le projet de sécurisation et de signalisation des passages piétons de la Commune,
- Fixe ainsi les plans de financement :

<b>OPÉRATION : Remise à niveau du système de protection incendie de la Commune</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>TAUX</b>
part État- Fonds Vert – Incendie- mesure 1	19 500,00 €	60%
part CDC – dotation quinquennale	6 500,00 €	20%
part COMMUNE - autofinancement	6 500,00 €	20%
<b>Total</b>	<b>32 500,00 €</b>	<b>100%</b>

- Autorise le Maire à solliciter les financements auprès de la Collectivité de Corse et de l'État pour obtenir un taux d'aide de 80 %
- Autorise le Maire à effectuer et à signer les demandes de subventions correspondantes,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

